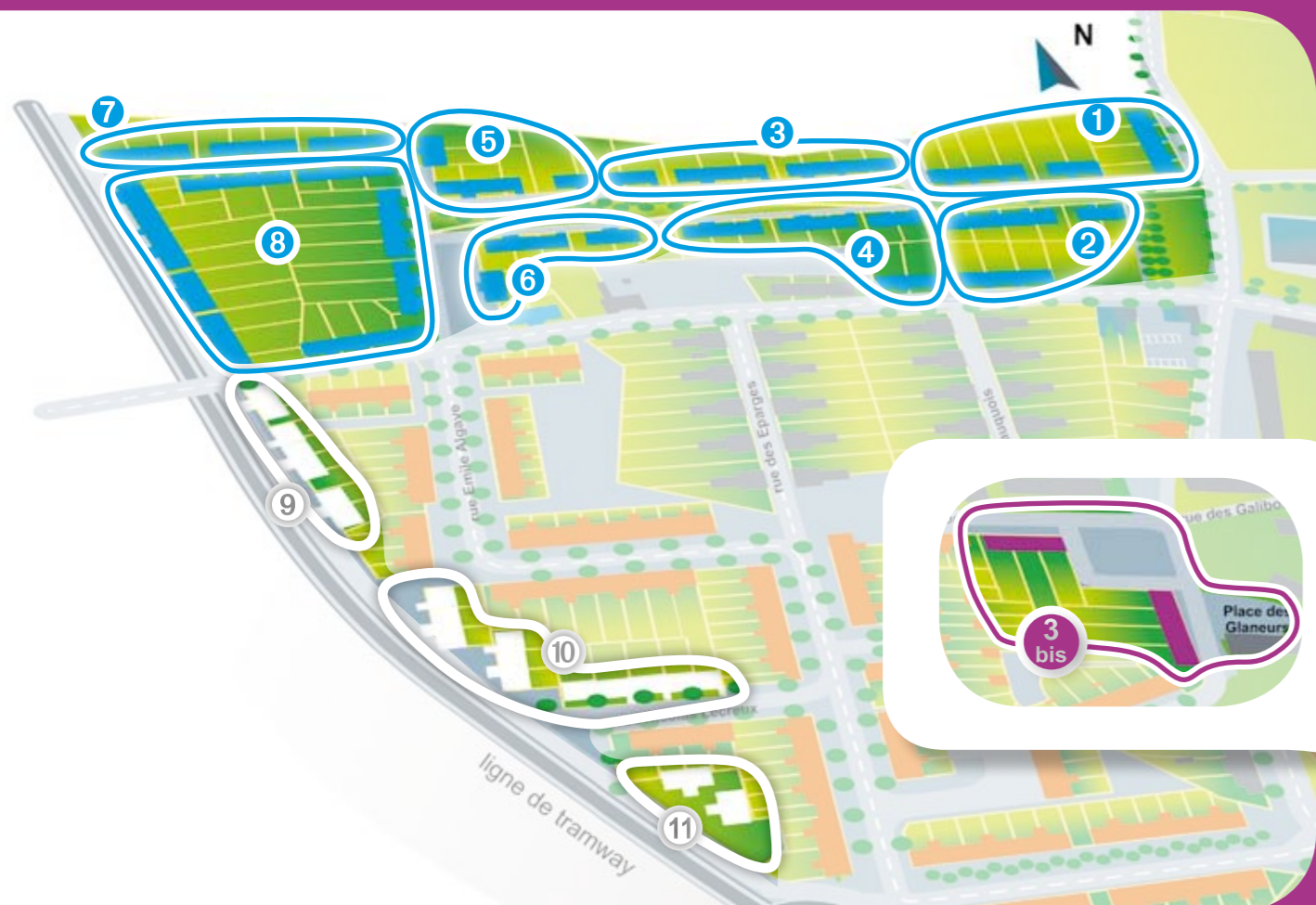
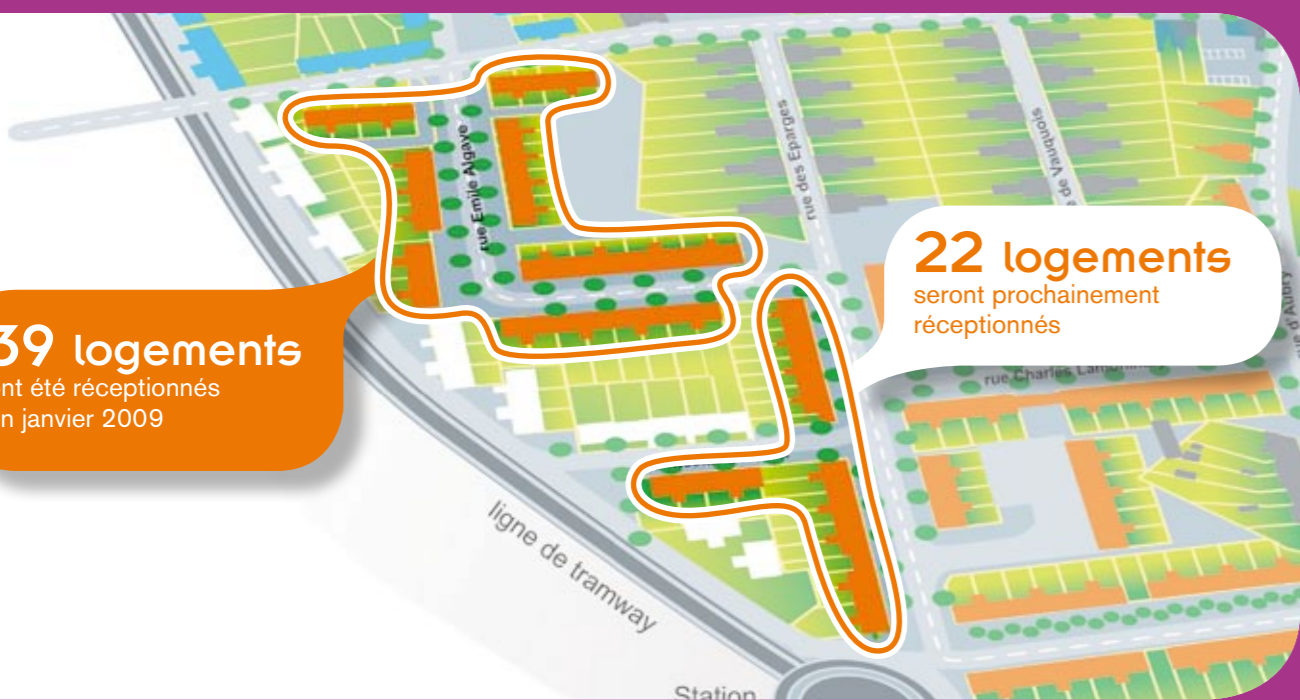


zoom avant...

ORDRE CHRONOLOGIQUE D'ÉLEVATION des maisons neuves étalé sur 24 mois



RÉHABILITATION



39 logements ont été réceptionnés en janvier 2009

22 logements seront prochainement réceptionnés

expérience...

La reconquête du quartier passe également par le développement de l'activité économique liée à l'emploi. Cette dimension est prise en compte dans la convention ANRU de juin 2006 via une clause d'insertion par le travail. Une démarche qui se développe au travers des différents chantiers et peut permettre aux habitants en recherche d'emploi de trouver ou retrouver une activité dans la palette des métiers du bâtiment (gros œuvre, plomberie, électricité, peinture, revêtement de sol...) ou encore du gardiennage. V2H travaille en relais avec la Maison de l'Emploi afin que les habitants puissent, selon les qualifications et nécessités des prestataires, intégrer les entreprises.

N'oubliez pas également votre structure « Espace Coup de Pouce » pour y déposer vos demandes...

Exemple d'insertion professionnelle réussie via Franck GLORIE salarié en Contrat à Durée Déterminée chez BJ Peinture depuis le 24 novembre 2008



Franck en plein travail dans un des 209 logements à réhabiliter...

Agé de 24 ans, Franck travaille actuellement sur le quartier de Dutemple où il a vécu pendant 4 ans. Ayant toute sa famille et sa belle famille résidant sur le quartier, c'est lors d'une intervention de l'entreprise chez son beau père que Franck a entendu parler de BJ Peinture. Depuis qu'il a terminé son BEP de peintre en bâtiment, il a enchaîné les contrats en intérim dans l'industrie. Aujourd'hui, il intervient dans un quartier qu'il connaît bien. La maison où il a travaillé pour la première fois se situe rue Emile Alglave chez une locataire qu'il connaissait très bien. « Les gens sont souvent surpris de me voir arriver dans leur logement » souligne Franck.

Ses tâches consistent en la dépose de dalles polystyrène dans les logements, la pose de revêtement de sol, de fibre et la peinture. « J'ai pris le goût de travailler, il me fallait un boulot alors j'ai pas hésité. Aujourd'hui, c'est marrant car je mange le midi dans un logement qui est juste en dessous de celui où habite ma fille ! Alors, dès que j'ai fini de bosser, je cours la voir... C'est plus fort que moi ».

Pour le petit clin d'œil, un logement situé place des Glaneurs, juste en dessous de l'appartement où Franck a vécu, a été aménagé pour les entreprises intervenant dans le cadre de la réhabilitation.

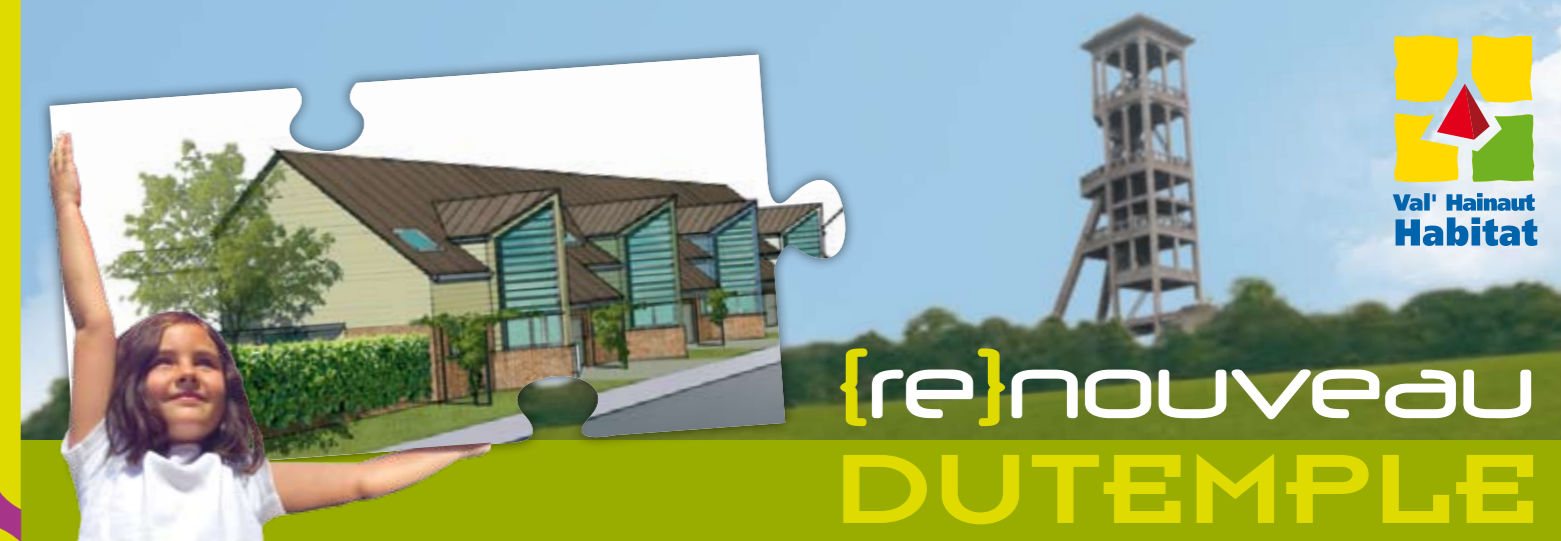
actus...

Réunion locataires pour plus de proximité...

A l'instar des autres îlots (1, 2 et 3), les 75 locataires des logements à réhabiliter des îlots 4 et 5 ont été conviés à une réunion d'information le lundi 6 avril 2009 en salle polyvalente de Dutemple. V2H, le bureau d'études techniques GDM, le pilote social et les entreprises prestataires s'étaient donnés rendez-vous pour présenter le menu des travaux (sécurité et embellissement) ainsi que le planning des interventions sur les prochains mois.

Gros plan sur les entreprises du « neuf »

Le top départ des travaux des logements neufs est donné... Une dizaine d'entreprises vont intervenir tout au long de l'opération des 119... Présentation en « panneau de chantier » installé prochainement sur le quartier...



CRÉER un nouvel habitat social de qualité

Depuis plus de 20 ans, la ville de Valenciennes a mené une politique très active dans le domaine de l'habitat en veillant notamment à construire suffisamment de logements HLM et en maintenant la diversité sociale des habitants dans les quartiers. Afin de fédérer les volontés communes, votre bailleur - Val' Hainaut Habitat - a entrepris depuis une vingtaine d'années un vaste programme de requalification du quartier Dutemple via la rénovation de logements et la construction de nouvelles habitations individuelles.

La signature de la convention financière de « l'ANRU Dutemple » en juin 2006 a donné le ton d'une nouvelle approche de l'aménagement du quartier via des transformations lourdes, très mobilisatrices, et qui au-delà du simple bâti, ont révélé une dimension collective considérable selon plusieurs axes.

Au niveau des logements

Après cinq années de concertation, cette vaste opération commence à se dessiner... De l'esquisse, on passe à la modélisation de l'habitat.

209 logements réhabilités

Les travaux de réhabilitation des 209 logements individuels ont démarré courant du 1^{er} semestre 2008 avec un ordre de service délivré aux entreprises le 15 mai 2008. Ce chantier, réparti en cinq îlots (voir plan en central), doit s'échelonner jusqu'au 4^e trimestre 2009 (y compris la résidentialisation via la création de locaux poubelles, stationnement voiture et autres aménagements extérieurs) ; 39 logements situés rues Alglave et Finez ont fait l'objet d'une première réception en janvier. Les prochains, implantés rue Hubert Cailleau et au nombre de 22, seront réceptionnés dans les semaines qui viennent.

119 logements neufs individuels

Parallèlement, pour les logements neufs, après un début difficile compte tenu du dépôt de bilan de l'Entreprise Générale désignée à l'origine, un nouvel ordre de service a été lancé



plein phare...

{re}NOUVEAU DUTEMPLE

119 logements

Ordre de service lancé le 16/01/09 • Début des travaux Mars 2009 • Fin prévisionnelle des travaux Mars 2011



Fête de quartier « Renouveau Dutemple » le 17 juin 2008 pour lancer le début des travaux



Les différentes opérations intégreront les principes de Haute Qualité Environnementale (HQE) en accord avec l'agenda 21 de la ville de Valenciennes

le 16 janvier 2009 suite à un appel d'offres qui s'est révélé fructueux ; l'entreprise désignée étant Escaut Construction située à Haulchin. Le top départ concret des travaux se matérialise donc dans un premier temps par la construction de 119 logements individuels locatifs avec garage répartis en 3 phases :
Phase 1 : 90 logements
Phase 2 : 22 logements
Phase 3 : 7 logements

A l'origine du projet, tel qu'il avait été présenté lors de la grande fête de quartier « Renouveau Dutemple » le 17 juin 2008, la construction des logements devait démarrer place des Glaneurs. Compte tenu du retard pris et afin de dynamiser le plan de relogement, le projet d'implantation a été revu par une première tranche de 90 logements offrant une variété de typologies (de 2 à 6) et une diversité d'habitat de plain-pied.

La construction des 119 logements va s'échelonner sur 24 mois, soit jusqu'en 2011. Comme annoncé lors des réunions de concertation et des entretiens personnalisés que les habitants ont pu avoir de septembre 2007 à mai 2008, les attributions se feront au regard des compositions familiales et en tenant compte le plus possible des souhaits émis dans le cadre des enquêtes sociales. Actuellement, un plan de relogement est en cours d'élabora-

tion. Au fur et à mesure, les locataires concernés par l'attribution de logements neufs seront prévenus individuellement par courrier de la proposition de relogement ciblée. Comme le stipule le guide du relogement remis lors des enquêtes sociales, l'ensemble des frais liés aux déménagements sera pris en charge par V2H (électricité, gaz, ...). De plus amples informations vous seront communiquées dans le n°2 de « Renouveau Dutemple ».

Au niveau urbanistique

Le paysage ne serait pas complet sans citer **la résidentialisation et l'aménagement des espaces publics et voiries**. Peu à peu, le quartier va se métamorphoser et laisser place à de nouveaux espaces urbains conviviaux et de qualité. En les réalisant, on assure une fois de plus la qualité de vie et le « vivre ensemble ».

Une information « sur mesure »

V2H depuis le début de cette vaste opération a souhaité privilégier la communication de proximité via plusieurs relais :

• vos deux Associations de Locataires sont régulièrement associées aux décisions prises sur les travaux de

réhabilitation ou de constructions neuves pour vous informer « en temps réel » des avancées ou des freins et vous les commenter si besoin.

• **Emilie Gaudon, chargée de la coordination du relogement ANRU chez V2H** depuis août 2008, assure une présence régulière sur le quartier et va à la rencontre des locataires dans le cadre du suivi des travaux.

• **Des réunions locataires ponctuelles** plus spécifiquement dédiées jusqu'à présent aux locataires dont les logements font l'objet d'une réhabilitation ont été organisées.

Plusieurs canaux auxquels s'ajoute aujourd'hui un journal spécifique visant à vous informer schématiquement sur les travaux mais également sur la vie du quartier pendant cette période. Baptisé « Renouveau Dutemple », il sera régulièrement diffusé dans vos boîtes aux lettres au gré de l'information.

Le numéro 1 vous présente le plan global du quartier et les différentes interventions programmées en terme de logements, un exemple de développement de l'activité économique via la clause d'insertion par l'emploi que génèrent les différents chantiers et quelques « actus »...

Bonne lecture !



Perspective des 22 logements qui seront implantés le long de la ligne de tramway